

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 17 juillet 2012.

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 9 et 10 juillet 2012

2012 R. 16 - Désignation de représentants de la Ville de Paris au sein de la Société d'économie mixte « Energies POSIT'IF ».

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu la délibération 2012 DF 34, en date des 9 et 10 juillet 2012, relative à la participation à la création d'une société d'économie mixte « Energies POSIT'IF » ;

Vu le rapport de M. Bertrand DELANOË, Maire de Paris, en date du 26 juin 2012 ;

Sur la proposition de M. Bertrand DELANOË, Maire de Paris,

Délibère :

Sont désignés pour représenter la Ville de Paris au sein de la Société d'économie mixte « Energies POSIT'IF » :

Conseil de surveillance :

M. François VAUGLIN,
M. René DUTREY.

Assemblées générales :

M. François VAUGLIN.